

Embauche et exécution du contrat de travail : aspects pratiques

Journée animée par Me Aurore PANAYE/Me Christine STAGNARA, avocats

Mardi 16 novembre 2021

9h à 12h30/14 h-17 h30 (7 heures)

Lieu : Résidence Le Cèdre, Institution Joséphine Guillon 80, avenue Joséphine Guillon 01700 MIRIBEL (accessible aux personnes handicapées)

Public : Directeur, adjoint de direction ou cadre de santé d'établissement sanitaire ou médico-social (**prérequis** : pratique des ressources humaines, CCN 1951 ou statut voisin)

Tarif : 350 €HT (420 €TTC) par personne. Repas sur place (9 €TTC)

Objectifs : être capable, dans sa pratique de gestion du personnel, d'appliquer les principales règles juridiques en matière d'embauche, de contrat à durée déterminée et d'exercice du pouvoir disciplinaire

Délais d'accès : formation accessible sous réserve des places disponibles

Contact : c.stagnara@equipage-avocats.com

Méthodes mobilisées : formation en présentiel (ou, si les consignes sanitaires ne le permettent pas, en visioconférence). Support projeté puis remis aux participants. Cas pratiques. Animation facilitant l'intervention des participants.

Modalités d'évaluation : test de connaissance.

Programme : au verso

Le Cabinet EQUIPAGE est un organisme de formation certifié Qualiopi.

Embauche et exécution du contrat de travail : aspects pratiques

16 novembre 2021

Programme

- 1. Les formalités d'embauche**
 - 1.1. La déclaration préalable à l'embauche
 - 1.2. La visite médicale d'embauche
 - 1.3. La période d'essai
 - 1.4. Le cumul d'emplois

- 2. Le contrat à durée déterminée**
 - 2.1. Quand recourir au CDD
 - 2.2. Le contrat : quand l'établir ? quelle durée ? quel contenu ?
 - 2.3. CDD renouvelés et CDD successifs
 - 2.4. Le salarié en CDD
 - 2.5. Comment rompre un CDD avant le terme ?

- 3. L'évolution du contrat de travail**
 - 3.1. Peut-on modifier le contrat de travail ou changer les conditions d'emploi ?
 - 3.2. Le cas des salariés protégés

- 4. Pouvoir disciplinaire**
 - 4.1. La sanction disciplinaire : ce que l'employeur peut et ne peut pas sanctionner
 - 4.2. La procédure disciplinaire
 - 4.3. La preuve

- 5. L'absence et l'accident du travail : comment réagir ?**
 - 5.1. Absence : conséquences
 - 5.2. Accident : déclaration, réserves, visite de reprise

- 6. Faire face à l'insuffisance professionnelle**
 - 6.1. Faire le bon diagnostic
 - 6.2. Remédier à l'insuffisance
 - 6.3. Préparer la rupture